

Daniel MARTIN Annie LE CAM





Les institutions de l'Union européenne relaient les exigences du capitalisme financier mondialisé.

La constitution antidémocratique de la Ve République permet à l'État de répondre aux exigences de l'Union européenne.

Quelle que soit la couleur politique des gouvernements qui se succèdent, une même politique, toujours contraire aux intérêts vitaux de la population, est conduite depuis des années.

Voici concrètement sur nos communes quelques unes des conséquences des mesures prises en accord avec les directives européennes de réduction des déficits publics.

À **Pontault-Combault,** la majorité municipale (PS, PCF, les VERTS) baisse les dotations des activités sportives et culturelles et s'attaque au régime indemnitaire du personnel communal relayant ainsi au niveau de la commune la baisse de dotation que l'État a opérée pour répondre à l'exigence de « réduction du déficit public ».

À la rentrée, 259 nouveaux élèves arriveront sur le département. Mais à **Brie-Comte-Robert**, **Combs-la-Ville**, **Chaumes-en-Brie**, **Pontault-Combault** et **Presles-en-Brie** – comme dans de nombreuses autres communes de Seine-et-Marne – des classes sont menacées de fermeture en maternelle et en élémentaire « afin de réduire le déficit public ».

Dans nos communes tous **les services publics sont en voie de liquidation** à l'exemple de **la Poste** transformée en société anonyme. Un contrat signé entre l'État, le Groupe La Poste (La Poste a été transformée en société anonyme le 1^{er} mars 2010) et l'Association des Maires de France (AMF) prévoit de supprimer 3 000 bureaux de poste sur 7 000. Quand ils ne sont pas purement et simplement fermés, des bureaux de poste sont transférés dans des commerces ou ne sont plus des bureaux de plein exercice.

Même **les trésoreries** sont fermées. Un "accueil dématérialisé" et les services payants d'organismes tiers leur sont substitués pour accéder à un service public de base tel que celui de l'impôt.

Seul un gouvernement ouvrier, un gouvernement du peuple pour le peuple, rompant avec l'Union européenne et la Ve république sera en capacité de prendre les mesures permettant de satisfaire les besoins sociaux de la population laborieuse.

- La constitution de la Ve République donne au seul gouvernement le pouvoir de fixer l'ordre du jour et le calendrier de l'assemblée, celui de proclamer l'état d'urgence, celui de faire adopter ses lois, sans débat et sans vote grâce à l'article 49-3, comme ce fut le cas pour la « loi Travail ».
- Le parlement n'a donc pas d'autre pouvoir que celui de valider la transposition dans le droit français des directives de l'Union européenne.
- Aussi, comme se devrait de le faire en premier lieu tout candidat à la députation qui sollicite les suffrages des travailleurs :
- nous dénonçons le caractère antidémocratique d'une constitution qui prive les députés de tout droit et de tout pouvoir de représentation.
- nous dénonçons l'Union européenne pour ce qu'elle est, à savoir une arme au service de la défense des seuls intérêts des puissances financières.

Sous couvert de défense d'un pseudo intérêt général, est conduite une politique de soumission aux intérêts du capital financier mondialisé, une politique de désindustrialisation, de liquidation des services publics, de remise en cause de tous les droits et acquis sociaux... La première conséquence de cette politique de soumission est que jour après jour les possédants sont de plus en plus riches et les plus démunis toujours plus nombreux. La seconde conséquence de cette politique est que les grands partis qui se réclamaient traditionnellement du mouvement ouvrier. de son histoire et de ses traditions, compromis dans la conduite de cette politique anti-ouvrière, sont détruits.

Associons nos forces pour construire un authentique Parti ouvrier radicalement opposé au désastreux système capitaliste générateur de misère, fomenteur de guerres, destructeur de la culture et de l'environnement.

- abrogation de la loi El Khomri et de toute mesure remettant en cause le code du travail et les droits collectifs :
- abrogation de la loi Touraine et de toute mesure portant atteinte au droit à l'accès aux soins ;
- abrogation de la loi NOTRe et de toute mesure démantelant les communes et départements ;
- abrogation de toutes les mesures organisant le saccage de l'école publique ;
- abrogation de toute mesure restreignant le droit d'accès aux études ;
- retour à la Sécurité sociale de 1945 ;
- arrêt de la privatisation des services publics et des administrations ;
- renationalisation sans indemnité ni rachat de la SNCF, de l'EDF, de GDF, de La Poste ;
- interdiction des licenciements ;
- annulation de la dette.

Que propose le Parti ouvrier indépendant démocratique ?

- **)** Au gouvernement Macron, gouvernement capitaliste qui veut liquider la Sécurité sociale, le Code du travail et la retraite par répartition, nous opposons le combat pour un gouver-nement ouvrier, qui, rompant avec la V^e République et l'Union européenne :
- bloquera les licenciements ;
- rétablira la Sécurité sociale de 1945 fondée sur la solidarité ouvrière ;
- renationalisera les entreprises publiques privatisées ;
- rouvrira les services d'hôpitaux, les bureaux de poste et tous les services publics fermés;
- permettra à tous les jeunes, à tous les travailleurs d'obtenir un vrai travail, un vrai salaire :
- abrogera les contre-réformes El Khomri, Touraine, NOTRe, etc.
- À la Ve République, régime antidémocratique avec son état d'urgence, son 49-3, ses ordonnances, nous opposons la nécessité de convoquer l'Assemblée constituante souveraine de délégués élus, mandatés, révocables qui établira une authentique République démocratique dont le peuple définira luimême la forme et le contenu.
- À l'Union européenne, machine à tout détruire au service des banquiers et des spéculateurs, nous opposons la nécessité d'abroger les traités, de jeter les bases d'une véritable union libre des peuples et des nations libres de toute l'Europe, se débarrassant du fardeau de la dette imposée par la classe capitaliste (qui n'est pas celle des peuples), des directives et des traités.

-) À la volonté du gouvernement Macron d'intégrer les organisations syndicales à ses plans destructeurs, nous opposons la défense de l'indépendance des organisations syndicales.
- À la politique de guerre, d'ingérence et d'interventions militaires dans le cadre des « coalitions » dirigées par Trump, ou de l'ONU ou de l'OTAN nous opposons la nécessité du retrait immédiat des troupes françaises de tous les pays où elles interviennent et l'affectation du budget de la guerre aux services publics (c'est pourquoi nous sommes partie prenante, avec des organisations ouvrières de 47 pays, du Comité ouvrier international contre la guerre et l'exploitation, pour l'Internationale ouvrière-COI).
-) À la coalition des exploiteurs, des patrons et des gouvernants à leur service, nous opposons l'urgence de forger le front commun des travailleurs et de leurs organisations sur la base des revendications ouvrières, unis dans la mobilisation de classe pour faire reculer le gouvernement.
- À tous les discours sur « le bien commun » et « l'intérêt général », nous opposons la lutte de classe, car la lutte de classe, c'est la démocratie, le droit imprescriptible pour les exploités, les opprimés de s'organiser par euxmêmes, avec leurs propres organisations sur leur propre terrain, pour défendre leurs droits et leurs garanties.
-) À tous ceux qui vous disent : il n'y a plus besoin de partis ni de syndicats, il suffit qu'il y ait des « mouvements » représentant toute la société, nous opposons la nécessité pour les travailleurs de disposer d'outils pour se défendre, d'organisations de classe.

Voilà pourquoi, pour le gouvernement ouvrier, pour la démocratie, pour la République, pour le socialisme, nous sommes engagés dans la construction d'un parti ouvrier.

Rejoignez-nous!

